

# COMPTE-RENDU

**DU CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 24 Février 2010**

***Sous la présidence de Monsieur Le Maire : Denis GUILLERMARD***

Présents :

Mmes BEAUJEAN Françoise, BERNARD Mireille, LAUDE Catherine, PERRIER Lysiane

Messieurs : DAMIAN TISSOT Patrick, GROS Gilles, LEVEQUE Jean Marc, RIGOTTIER-GOIS Denis, RUBAUD Pierre

Excusés ou absents : CURTIL Claudine, DIEZ Evelyne, PEREIRA Thierry, GIRERD René, MOLTER François

Secrétaire de séance : Jean Marc LEVEQUE

## **ORDRE DU JOUR**

➤ **Intervention de Madame Corinne LARIVE : présentation du rapport d'activités 2009 de la bibliothèque municipale**

Mme C. Larive a présenté au conseil municipal un bilan très détaillé de l'année 2009 écoulée, axé en 4 points :

1. Adhérents

Le nombre d'adhérents a atteint cette année 348 adhérents, pour 321 en 2008. De même, 54 permanences ont été assurées en 2009 pour 31 en 2008.

La représentativité du public est assurée à 79% par des familles, complétée par 17% d'individuels et 4% de groupes.

2. Fréquentation

Environ 50 personnes/jour à chaque permanence, confirmant que les jours et heures de permanence choisis sont adéquates.

3. Recettes et Dépenses

Les recettes atteignent 1832.50 € pour 54% d'entrées payantes et 46% de gratuites. Ce dernier chiffre est en augmentation par rapport à l'année dernière car le Conseil Municipal de Novalaise avait opté pour la rentrée 2009 de la gratuité pour les scolaires.

Il y a eu 625 titres d'acquis cette année dont 315 à l'achat (50%), 141 en abonnement (23%) et 169 en don (27%) pour un montant global de 4 400€.

4. Bénévoles

Il y a 8 bénévoles, tout comme en 2008 qui assurent chacun 5h30/mois/bénévolat. Leur engagement, depuis très longtemps pour certains, reflète la vivacité de la bibliothèque.

Mme Larive termine son intervention en donnant les axes forts de l'année 2010 de l'équipe de la bibliothèque :

Déménagement et installation de la bibliothèque dans son nouvel espace

Récolement (inventaire) lors de ce transfert

Animations (conférences, etc.)

Mettre l'accent sur les partenariats, anciens ou nouveaux avec les écoles de Novalaise, l'AEL, le CCAS, etc.

Mme C. Larive remercie également le Conseil Municipal de Novalaise pour son soutien renouvelé tous les ans, et en particulier Mme E. Diez pour son engagement, aide et soutien.

En présence de Mme C. Larive, M. Le Maire informe le conseil de l'état d'avancement des travaux de la nouvelle bibliothèque qui était ultérieurement à l'ordre du jour.

## **BATIMENTS**

### **Etat sur l'avancement des travaux du futur local de la Bibliothèque municipale**

Les locaux occupés par le Centre de Vaccination jusqu'à mi-janvier ont été libérés et les premiers travaux ont pu commencer. Il s'agissait dans un premier temps de démolir la cloison qui séparait l'espace, de déménager les lieux de tout ce qui restait entreposé depuis le départ de l'Ecole Primaire vers ses nouveaux locaux, de faire établir les premiers devis pour mettre les lieux en état tant en peinture, qu'électricité, informatique, etc... Un budget de 20 K€ semble se dégager d'après les premières estimations. En plus de cela, la bibliothèque va être dotée d'un nouveau mobilier, adapté à sa fonction, à sa nouvelle configuration et sa surface (104 m<sup>2</sup>) pour un montant de 20 K€. Si les travaux de remise à neuf s'enchaînent parfaitement, nous pourrions envisager l'ouverture de la nouvelle bibliothèque dès le début du 2<sup>ème</sup> semestre 2010.

### ➤ **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 janvier 2010**

Approbation à l'unanimité des membres présents

### ➤ **Compte-rendu des commissions :**

#### **\* Grange de l'Épine**

Le lendemain de la séance présente du Conseil Municipal, a eu lieu une réunion au siège du Conseil Général à Chambéry en présence de M. Le Maire, de Madame la Première Adjointe F. Beaujean, des conseillers municipaux Mme C. Laude et M. G. Gros de M. G. Arthaud-Berthet, conseiller général du canton de Saint-Genix, de M. l'architecte B. De Bonis, de M. F. Verinas et de M. J.M. Guillaud. Le conseil général souhaite à l'occasion de cette réunion présenter de façon plus détaillée son projet de salle multi-culturelle pour l'Avant-Pays Savoyard. Le Conseil Municipal de Novalaise devra, lors des prochaines séances de conseils municipaux, se prononcer favorablement ou non sur ces orientations proposées.

#### **\* Rénovation intérieure de l'église**

La commission chargée de la rénovation intérieure de l'église a reçu convocation pour le 10 mars 2010 en présence de M. Mermoud et M. De Bonis pour la suite du projet. Plusieurs églises proches de notre commune ont été visitées par des membres de la commission. Ces visites vont aider la commission à valider des choix techniques et de mise en valeur de l'église nécessaires à l'avancement du projet. Un tel projet représente un très gros budget. A titre d'information, le coût de rénovation des églises visitées s'élève entre 500 et 700 K€, il sera donc nécessaire de trouver des subventions pour le réaliser. Avant cela, la commission doit d'abord se consacrer à l'étude architecturale & technique.

**\* Signalétique**

40% des adresses ont été saisies à ce jour. A ce titre, M. Le Maire informe le conseil que le chiffre brut du recensement effectué en janvier 2010 atteint 1 874 habitants.

Mme C. Laude informe le conseil qu'elle a été contactée par une entreprise locale qui demande si les signalétiques professionnelles doivent adopter une charte pour être en accord avec la nouvelle signalétique qui doit être mise en place cette année. Le Conseil Municipal retient cette demande et va se pencher sur une charte graphique à l'adresse des professionnels.

**\* EHPAD**

Le planning prévisionnel est le suivant :

Premier semestre 2010 : lancement des appels d'offres

Fin deuxième semestre 2010 réponses aux appels d'offres

Juin 2011 début des travaux

Fin 2012 fin des travaux

Le Conseil Municipal doit donc se pencher d'ores et déjà sur l'aménagement de la placette (962 m<sup>2</sup> + 300 m<sup>2</sup> de jardins) située devant le bâtiment, en lieu et place de l'ancien centre de secours, qui devra être faite en même temps que le bâtiment. La commune a fait appel au bureau d'études M.T.M pour une première estimation. Une réunion de travail doit se tenir le 23 mars 2010.

La destruction planifiée de l'ancien centre de secours soulève le problème de la localisation future des ateliers municipaux.

➤ **Compte-rendu de la réunion de la C.C.L.A. sur débat d'orientations budgétaires**

M. Le Maire présente les grandes lignes des orientations budgétaires de la C.C.L.A présentées lors du dernier conseil communautaire.

**FINANCES**

**Ouverture de crédits budgétaires anticipés pour règlement factures d'investissement**

Des factures d'investissements sont en attente de paiement alors que le vote du budget n'aura lieu que fin mars. La loi du 5 Janvier 1988 nous autorise à mandater des dépenses d'investissements dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget primitif 2009. Monsieur le Maire demande au Conseil de délibérer sur cette possibilité qui autorise le règlement desdites factures conformément aux textes de la Loi précitée.

Avis du Conseil : accord à l'unanimité

De plus, l'**ADMR de ST BERON** nous adresse sa demande de subvention pour l'année 2010. Il convient de prendre une délibération pour accepter ce montant et pouvoir régler cette Association.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal vote pour la demande de subvention 2010 de l'ADMR de Saint-Béron, soit 1990€ en complément de l'ADMR de Novalaise (le service d'aide familiale n'existant pas).

## **Orientations budgétaires M14 – M 49 – M4**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se déterminer sur les orientations budgétaires pour cette année 2010 sachant que la somme que nous devons verser au SIVU pour l'école primaire est d'environ 300 000 € (fonctionnement + investissement).

Il conviendra également de se prononcer sur l'augmentation ou non des taux applicables aux Taxes d'habitation et Taxes Foncières après avoir eu connaissance de l'augmentation ou non des bases qui elles sont calculées par l'Etat.

L'ensemble de ces données doit nous inciter à la prudence dans ces périodes difficiles pour chacun, à modérer nos dépenses et par là même faire les choix les plus judicieux pour l'avenir de notre Commune.

## **URBANISME**

### **Possibilité de mise en place du Projet Urbain Partenarial (P.U.P.)**

*Le PUP "permet aux propriétaires de terrains, aménageur, etc. de signer une convention avec la Commune fixant le programme des équipements publics à réaliser pour répondre aux besoins de cette opération ainsi que les conditions de sa prise en charge. Il s'agit d'organiser le financement d'équipements publics par des opérateurs privés et à leur initiative. Seuls les équipements nécessaires à la satisfaction des besoins des usagers des futures constructions sont mis à la charge de l'aménageur ou du constructeur"*

Monsieur le Maire propose d'utiliser cette possibilité lors d'opérations nécessitant des équipements importants pour éviter que ces frais restent uniquement à la charge de la Commune.

### **D.I.A.**

Scp GREFFIOZ et TOUVET	A 3286	Les Giffards	2 193 m <sup>2</sup>
Mtre DELAVENAY	A 2053	Les Perelles	2 724 m <sup>2</sup>
Scp ARMAND et BENAT	A 3045-2970	Pétigneux	2 344 m <sup>2</sup>

### **Etat sur PC – CU – DT**

#### **P.C.**

GARNIER Alain	Le Biétry	Maison
RUEL Cyril et TEZIER Florence	Balléon	Modificatif pour dimensions de fenêtres
PERRIER Laurent et PEYRE Lucie	Les Tessonnières	Maison

#### **C.U.**

Scp GREFFIOZ et TOUVET	Le Polatier	Simple information
DIDCOCK Debbie & Cliff	Le Janjoux	Cu opérationnel
Mtre DELAVENAY	Les Perelles	Simple information

#### **D.P.**

TARDY Jean	Les Bottières	Ravalement de façades
DIDCOCK Cliff & Debbie	Le Janjoux	Rénovation de 2 constructions existantes

## **VOIRIE & RESEAUX**

### **Approbation de la Convention d'Assistance Technique fournie par l'Etat (ATESAT)**

*"C'est une mission technique de service public qui vise à apporter une aide sous la forme de conseil et d'assistance aux collectivités qui ne disposent pas des moyens humains et financiers nécessaires à l'exercice de leurs compétences dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat".*

Pour bénéficier de ces services, il convient de signer une convention avec la DDEA définissant les modalités pratiques (liste des missions complémentaires, nature des interventions, montant de la rémunération)

**Avis du Conseil : accord à l'unanimité**

## **DIVERS**

### **Elections régionales des 14 et 21 mars 2010 : organisation du bureau de vote**

### **Attribution du label « 150 ans d'Histoire Française en Pays de Savoie »**

#### **Questions diverses**

##### **Projet de desserte forestière par COFORET**

Monsieur le Maire fait part du projet de desserte forestière présenté par COFORET (coopérative forestière privée) au lieudit "Le Croc" et "Terre Blanche" pour le compte de 33 propriétaires. Ce secteur représente une surface à exploiter de 31,50 hectares avec de bonnes potentialités forestières. Pour les exploiter, les propriétaires ont besoin d'emprunter d'anciens chemins ruraux cadastrés à remettre au gabarit pour être carrossable représentant environ 2 100 mètres de voies. COFORET sollicite la commune afin que celle-ci porte la maîtrise d'ouvrage du projet, ainsi la TVA serait récupérée par la commune et non à la charge des propriétaires.

Avis du Conseil : accord à l'unanimité pour la prise en charge de la maîtrise d'ouvrage sous réserve que le suivi du projet et les accords de passage soient effectués par COFORET.

COFORET est autorisé à utiliser les chemins ruraux et à les aménager, si besoin, à ses frais.

*Séance levée à 22 heures*

Le secrétaire,  
Jean-Marc LEVEQUE

le Maire,  
Denis GUILLERMARD